



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CABINET DU PRÉFET
Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les Maires du
département

Copie aux sous-préfets d'arrondissement
Copie aux Présidents des EPCI

Saint-Lô, le **23 FEV. 2021**

Objet : Évolution des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire au 17 février 2021

Le 17 février 2021, une modification du décret prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire a eu lieu.

Les activités de danse sont définies comme une pratique artistique **et** sportive, et à ce titre ne peuvent être exercées dans les ERP de type **X** (art 42 du décret) ni de type **L** (art 45 du décret), ni dans les **conservatoires** ou tout établissement de formation diplômante (art 35 6°). Je vous rappelle que les autres pratiques sportives en intérieur restent **proscrites**.

Concernant l'isolement des personnes positives, celui-ci va être porté à 10 jours à compter du lundi 22 février. Ces mesures d'isolement sont essentielles pour permettre une réduction des contacts physiques et de la circulation du virus.

Pour faciliter ces mesures d'isolement, une offre d'accompagnement matériel, social et psychologique est mise en place dans le département. Cet accompagnement matériel, social et psychologique est organisé au niveau territorial par une cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI).

Cette cellule territoriale d'aide à l'isolement est à disposition de tous, et est active tous les jours de 8h à 19h au numéro 02.61.81.96.70.

Concernant le port du masque, j'ai pris un arrêté prolongeant son port obligatoire dans l'espace public urbain sur l'ensemble du département jusqu'au 31 mars 2021.

Le virus circule toujours dans le département, il est de la responsabilité de chacun de respecter aux mieux ces consignes, pour que les modalités d'assouplissement puissent



être envisagées.

Je compte sur votre implication pour lutter collectivement contre la pandémie, et participer avec efficacité à cet effort de solidarité et de civisme nécessaire qu'il est important de rappeler à vos administrés.



Gérard GAVORY

